

## Communiqué de presse Information réglementée

Le 5 octobre 2011 – après clôture des marchés  
**Sous embargo jusqu'à 17h40**

### Notification conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007

A l'occasion de l'apport en nature de toutes les actions de la société Siracam SA<sup>1</sup> ce 5 octobre 2011, 86.293 nouvelles actions<sup>2</sup> Aedifica ont été émises. Par conséquent, le nombre total d'actions Aedifica s'élève désormais à 7.177.208. Chacune de ces actions donne un droit de vote à l'Assemblée générale, et le nombre total d'actions représente donc le dénominateur à des fins de notification dans le cadre de la réglementation en matière de transparence. A l'issue de cette opération, le capital social d'Aedifica s'élève à 184.130.164,13 €

Ces informations ainsi que la structure d'actionnariat peuvent également être consultées sur le site web de la société ([www.aedifica.be](http://www.aedifica.be)).

**Aedifica est la principale société cotée belge investissant en immobilier résidentiel. Elle développe un portefeuille immobilier autour des axes d'investissement suivants:**

- immeubles résidentiels ou mixtes dans les villes belges ;
- immeubles exploités en appartements meublés ;
- logement des seniors ;
- hôtels.

**Aedifica est cotée sur le marché continu d'Euronext Brussels. Les dividendes qu'elle distribue sont exemptés de précompte mobilier.**

Pour toute information complémentaire

**Stefaan Gielens**  
CEO



Direct tel: 32 2 626 07 72  
stefaan.gielens@aedifica.be

**Jean Kotarakos**  
CFO



Direct tel: 32 2 626 07 73  
jean.kotarakos@aedifica.be

**Charles-Antoine  
van Aelst**  
Investment Manager



Direct tel: 32 2 626 07 74  
Mobile phone: 32 479 59 24 84  
ca.vanaelst@aedifica.be

av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du 5 octobre 2011.

<sup>2</sup> Toutes ces actions donneront droit au dividende à partir du 5 octobre 2011 et seront admises à la cotation après le détachement du coupon qui aura lieu en octobre 2012.